

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le

ID : 034-263400194-20230426-408-DE

SLO

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LODEVE - HERAULT



Séance du 25 avril 2023,
L'an deux mille-vingt-trois et le 25 avril à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est assemblé sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE, Présidente.

Délibération n° 408

Objet :

Compte administratif 2022 du CCAS

Présents : Gaëlle LEVEQUE, Michel PANIS, Laurent MAITRE, Monique GALEOTE, Ahmed KASSOUH, Marc PIMPETERRE, Gilbert MARTINEZ

Représentés : Marie-Pierre DELCROIX donne procuration à Gaëlle LEVEQUE

Non représentés : Fatiha ENNADIFI, Michèle NICOL, Damien ALIBERT, Magali STADLER, Marie THOMANN,

Secrétaire de séance : Guilhem RAMBAUD

Vu le compte de la gestion du trésorier du SCG du cœur d'hérault,

Vu le rapport de la Présidente,

Le compte administratif 2022 du CCAS se présente de la façon suivante :

Fonctionnement		Investissement	
Total des dépenses	142 453,57 €	Total des dépenses	0,00 €
Total des recettes	140 765,32 €	Total des recettes	0,00 €
Résultat comptable	-1 688,25 €	Résultat comptable	0,00 €
Reprise résultat antérieur	+ 1 763,96 €	Reprise résultat antérieur	+ 27 927,35€
Résultat budgétaire	+ 75,71 €	Résultat budgétaire	+ 27 927,35 €

Globalement, le compte administratif du CCAS fait apparaître un excédent de fonctionnement de 75,71 euros et un excédent d'investissement de 27 927,35 € euros.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré sur cette affaire :

APPOUVE ET CONSTATE les identités de valeurs avec les indications de Compte de la gestion du trésorier du SGC du cœur d'hérault,

APPROUVE le compte administratif comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	17 645,52 €	002 - Report d'excédent	1 763,96 €
012 - Charges de personnel	117 348,09 €	74 - Participations	133 832,46€
65 - autres charges de gestion courante	7 459,96 €	75 - autres recettes de gestion courante	6 260,86 €
		77-produits exceptionnels	672,00 €
Total :	142 453,57 €	Total :	142 529,28 €
Solde : +75,71 €			
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Produits	
	0,00 €		27 927,35 €
Solde : + 27 927,35 €			

AUTORISE Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente de notifier la présente à Monsieur le Sous-Préfet de Lodève

Fait à Lodève le 26 avril 2023

Pour copie conforme

Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents ou représentés : 8
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

La Présidente du CCAS
Gaëlle LEVEQUE
Par délégation
La Vice-Présidente du C.C.A.S.
Monique GALEOTE



Signé par : Monique GALEOTE
Date : 26/04/2023
Qualité : Vice Présidente du CCAS